

S'KRÜTBLATTEL- N° 47



*Was gebt's neije's in Krutwiller ?
Quoi de neuf à Krautwiler ?*

Décembre 2022

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
	
VIE MUNICIPALE	
Extinction éclairage public	2
Arrivée du gaz	2-3
Compétition moto par Pascal PETER	4
Animal'Hom – Prix	5
Atelier bricolage	6
Fête de Noël Enfants	6
ENVIRONNEMENT	7
ETAT CIVIL	8
FAIT DIVERS	8
L'ASSOCIATION « AK »	9
AGENDA 2023	10
LES ELUS A VOTRE ECOUTE	10
ACTUALITES	10
DERNIERES ACTUALITES D'ICI ET D'AILLEURS	11-13
LE SDEA vous informe	14-15
VŒUX	16



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

En cette fin d'année malheureusement la guerre fait toujours rage en Ukraine.

Cette période de Noël devrait être synonyme de Paix mais elle est source de malheur pour les habitants, de séparation pour les réfugiés qui fuient leur pays.



Nos communes et leurs populations ne sont pas épargnées par les conséquences de ce drame.

En effet ce conflit génère de l'inflation, des difficultés d'approvisionnement et d'augmentation du prix des énergies, essence, gaz, chauffage, etc...

L'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit est une des mesures liées à ces problèmes et réduit les dépenses de la CAH.

Cet été la France a connu la canicule et de gigantesques incendies. Notre région n'a pas été épargnée ainsi que notre commune dont le Moulin a brûlé, il ne reste hélas rien des anciens bâtiments. C'est la désolation et la tristesse. Le magasin de vente qui était le seul commerce du village n'est désormais plus en activité.

Dans la rubrique satisfactions : je constate que l'association « AK » connaît une certaine évolution grâce au dynamisme de la présidente Elisabeth. Merci aux bénévoles et toutes personnes qui soutiennent nos associations.

Dans un autre domaine RGDS - Réseau gaz naturel Strasbourg a lancé l'étude de l'extension du réseau gaz naturel-bio méthane dans notre commune.

Le réseau transport en commun RITMO dessert notre village et en complément des scolaires, les habitants peuvent également l'utiliser.

Cette année 2023 sera en principe une année de travaux dans notre commune ceci sans augmenter les impôts qui sont inchangés depuis de nombreuses années.

En association avec l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne année 2023, qu'elle vous apporte paix, santé, bonheur et réussite.

*A glectlichs Neus Johr !
Votre Maire, Paul NOLTE*



VIE MUNICIPALE

DEPUIS FIN NOVEMBRE - EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE 23H A 5H30

Face à un contexte inflationniste des prix de l'énergie, la Communauté d'Agglomération de Haguenau a décidé de renforcer ses actions pour réduire sa consommation énergétique.

C'est après une concertation avec l'ensemble des maires de l'agglomération, qu'un consensus s'est dégagé pour aboutir à cette décision.



ARRIVEE DU GAZ NATUREL ET DU BIOMETHANE



Lors de la réunion publique d'informations qui a eu lieu le jeudi 17 novembre, vous avez pu échanger avec les interlocuteurs R-GDS sur la desserte en gaz de la commune.

Si toutefois, vous souhaitez plus d'informations, contactez-les :

Votre interlocuteur R-GDS : M. Didier WAGNER, responsable commercial
dwagner@r-gds.fr – 06 19 37 19 06

M. WAGNER saura être à votre écoute, vous accompagner et répondre au mieux à vos questions.

Gestionnaire du réseau de distribution gaz indépendant de tout fournisseur d'énergie, R-GDS vous aide à décrypter, en toute neutralité, les dernières évolutions règlementaires liées au gaz :

> **L'énergie gaz est une alternative reconnue au fioul**

Un décret publié le 6 janvier 2022 interdit l'installation d'un équipement de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire dépassant les 300gCO₂eq / kWh PCI.

A SAVOIR : Sous ce seuil, le gaz naturel n'est pas concerné par cette interdiction qui touche uniquement le fioul et le charbon !

> **Le développement du gaz vert et des solutions hybrides s'accélère**

L'énergie gaz s'associe avec les énergies renouvelables pour des solutions hybrides : PAC hybride gaz, chaudière gaz THPE + poêle à bois, chaudière gaz THPE + kit photovoltaïque...

A SAVOIR : Tous les équipements gaz sont compatibles, sans modification, avec le biométhane, gaz vert 100% renouvelable !

> **Les clients particuliers gaz sont protégés par le bouclier tarifaire**

Afin de protéger les consommateurs de gaz contre la hausse des prix, le Gouvernement a mis en place un bouclier tarifaire depuis novembre 2021 qui sera reconduit pour 2023.

A SAVOIR : L'application de ce dispositif n'est pas automatique ! Il est impératif de vous renseigner auprès de votre fournisseur pour savoir si votre offre est éligible.



Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur :

www.monprojetgaz.fr

Facebook : [@MonProjetGaz](https://www.facebook.com/MonProjetGaz)

(Document remis)



**PASCAL PETER, CITOYEN DU VILLAGE
A PARTICIPE A UNE COMPETITION
DE MOTO**



Pascal Peter de Krautwiller (près Brumath) en lice pour le BMW International GS Trophy 2022 en Albanie.

A compter du dimanche 4 septembre et jusqu'au samedi 10 septembre, la firme allemande BMW organise la finale du GS Trophy international. Cette compétition réservée aux meilleurs pilotes d'Enduro du monde se dispute sous la forme d'un raid de 1500 km qui aura pour cadre cette année l'Albanie. Le Brumathois Pascal Peter y fera ses grands débuts sur la scène internationale au guidon d'une BMW GS 1250 d'une puissance de 125 chevaux

Le GS Trophy international ne se déroule que tous les 2 ans et met en présence des pilotes amateurs qui ont satisfait en amont aux épreuves de sélections dans leur pays respectif. Les pilotes ne peuvent y participer qu'une seule fois.

Avec 170 pilotes français Pascal Peter a participé à une première manche qualificative en septembre 2021 à Barcelonnette dans le sublime décor des Alpes. Après 18 épreuves de haut niveau, Il a été sélectionné parmi 13 finalistes pour tenter d'intégrer la délégation tricolore qui devait représenter la France en Albanie. Ces derniers ont ensuite été départagés lors de la seconde manche du GS Trophy Qualifier Frances dans le cadre privilégié du Château Lastours près de Narbonne en Octobre 2021, et Pascal a obtenu la 3^o place.

C'est par conséquent un défi haut de gamme auquel s'apprête à prendre part le pilote alsacien. L'équipe masculine composée de trois membres devra affronter 21 équipes venues du monde entier.

Après une arrivée en Albanie le 1^{er} septembre les 60 concurrents issues des qualifications mondiales vont entamer un raid du dimanche au samedi suivant en autonomie totale avec une moyenne de 150 et 200 km/jours. Sept jours de pure aventure, précédés de 2 ans de préparation. Ce n'est pas une course classique, car ses différents challenges particulièrement exigeants, dans lesquels les participants mettront à profit leurs connaissances et aptitudes de pilotage, seront surtout axés sur l'esprit d'équipe et d'habileté. La route sera marquée par des nuits sous la tente à la belle étoile, des paysages et des cultures uniques ainsi que de nouveaux amis du monde entier.

(Article remis)



ANIMAL'HOM (14 rue de l'Ecole) – REMISE DE PRIX

Le DARIC, (Dispositif d'Accompagnement au Rétablissement et à l'insertion dans la Cité) est une de branches d'activités de l'Association Animal'Hom.

Dispositif dédié à des personnes atteintes de troubles psychiques sévères, il propose un accompagnement individualisé de projet couplé avec des ateliers de remobilisation, de développement personnel, des ateliers d'information et des actions en faveur de la déstigmatisation. Il a pour objectif de favoriser l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle de ses bénéficiaires, dans la perspective d'un retour à une vie de citoyen ordinaire.

Le 29 novembre 2022, le DARIC a reçu le prix initiative Alsace de la Banque Populaire en faveur de l'environnement pour son atelier maraichage, en présence du maire de Krautwiller.

Le fruit de notre travail, fait entièrement à la main, sans engrais ni pesticide est vendu au marché de Brumath le mercredi, sous forme de paniers hebdomadaires (inscription sur BF : les paniers de légumes Animal'Hom) ou en direct à la ferme.

Nous tenons à remercier Elisabeth Decker pour le prêt de sa parcelle, qui a fait des miracles cet été !

(Article et photo remis)



ATELIER BRICOLAGE DE NOEL

L'Association « AK » accompagné de la commune a conviée les enfants du village à un atelier bricolage, en vue de décorer le sapin de Noël.

Cet atelier s'est passé dans la joie et la bonne humeur. Après le bricolage, un goûter a été offert aux enfants.



FETE DE NOEL DES ENFANTS

C'est le samedi 10 décembre, qu'a eu lieu la traditionnelle fête des enfants, organisée par la commune et l'association « AK ».

Après avoir décoré le sapin avec leurs réalisations, les enfants ont retrouvé le magicien pour quelques tours à la mairie. Spectacle suivi d'un goûter. Une après-midi bien animée !



ENVIRONNEMENT – EMBELISSEMENT

L'équipe municipale a décidé de restaurer la pompe à bras ainsi que le chariot dévidoir qui étaient stockés depuis bien longtemps dans un garage.

C'est cet été, que des conseillers se sont attelés à cette restauration.



Après restauration, ils ont été installés à l'intersection rue de Wingersheim – rue des Champs.

LE TRI SE SIMPLIFIE

A compter du 1^{er} janvier 2023, le tri se simplifie !
Tous les emballages se trient sans exception.

La CAH étend les consignes de tri pour les rendre plus simples et donc plus efficaces.

Dorénavant, tous les emballages vides en métal, les briques alimentaires, barquettes, sacs, sachets, films, tubes, filets, poches, pots de yaourts, de crème, de cosmétique, tous les papiers et emballages en carton se trient et se déposent dans le bac de tri sans les laver et sans les imbriquer.



ETAT CIVIL



MARIAGE

17/09/2022

Martine OLTZ et Jean-Louis HOLZMANN



DECES

06/10/2022

Antonio DE CARO, à l'aube de ses 85 ans
19, rue de l'Ecole

01/11/2022

Huguette MECKERT,
100 rue de Wingersheim

18/11/2022

Anny OLTZ
11 rue de la Douane

09/12/2022

Marcel BALD
26 rue du Temple

FAITS DIVERS...

Le paysage a bien changé suite au sinistre du Moulin MECKERT survenu le 5 août 2022 et qui a marqué petits et grands.

Tout notre soutien à toutes les personnes touchées et plus principalement la Famille MECKERT.



TOURNOI DE PETANQUE

Lors de la journée du samedi 20 août 2022, la commune de Krautwiller a vibré pendant de longues heures à l'occasion du 1er Master de Pétanque qui s'est produit aux abords de l'étang de la commune.

Organisée de manière méticuleuse par Denis Reymann, cette compétition a rencontré un franc succès mais a surtout permis de faire la part belle aux échanges, aux interconnexions entre les citoyens et ainsi de créer ou de renforcer des liens intergénérationnels.

Cette journée riche en émotions s'est clôturée dans une excellente ambiance festive autour d'une tarte flambée.

Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé en 2023 pour la seconde édition.

A vos agendas !!

(Texte remis)



L'ASSOCIATION DE KRAUTWILLER RECRUTE !

Bonne Année 2023

Si vous avez envie de participer à la vie de la commune...

Si vous avez le désir d'organiser des événements dans la bonne humeur avec une équipe motivée, l'Association de Krautwiller recrute des membres bénévoles !

Pour celles et ceux qui désirent intégrer ce groupe, veuillez-vous rapprocher de Christiane GRAD-RICHERT ou Elisabeth DECKER !!

Plus on sera nombreux, plus une émulsion événementielle se créera au sein de la commune.

Elisabeth DECKER, Présidente

@ : ak.krautwiller@gmail.com

AGENDA 2023

- Samedi, 21 JANVIER 2023 ⇨ Fête de Noël de nos aînés
- Samedi, 25 MARS 2023 ⇨ Nettoyage de Printemps
- Date à définir ⇨ 2^{ème} master de pétanque
organisé par l'AK

LES ELUS A VOTRE ECOUTE

Les élus poursuivent les permanences mais uniquement sur rendez-vous.



N'hésitez pas si vous avez des questions ou autres ... à prendre contact avec le secrétariat

mairie.krautwiller@gmail.com

ACTUALITES DE LA COMMUNE

Retrouver régulièrement des infos sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/mairiedekrautwillerofficiel>



Et prochainement, sera mis en ligne le site internet de la commune





« L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire »
Henri Bergson.

La Communauté d'Agglomération de Haguenau est une collectivité jeune et dynamique et nous, élus et administration, nous attelons chaque jour à renforcer son attractivité et la qualité de vie des habitants.

En cette période de flambée des prix et de dérèglement climatique, nous avons pris, dès le mois de mai, une série de mesures visant à réduire notre consommation d'énergie.

Nos communes s'engagent, à travers le plan climat notamment, dans des démarches vertueuses pour notre planète.

2022 aura été marquée par l'aboutissement de projets forts et structurants pour le territoire. Et en 2023 nous continuerons à travailler avec vous, pour vous. Je pense en particulier au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont vous pouvez participer à l'élaboration. Le PLUI permettra à notre territoire de se développer de manière cohérente et respectueuse de l'environnement.

Les projets sont nombreux et tout au long de l'année à venir, communes et CAH œuvreront ensemble pour préserver, améliorer, développer et faire rayonner notre beau territoire.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Claude Sturm, président de la CAH

Communauté d'Agglomération de Haguenau : Temps forts de l'année 2022

On se déplace plus facilement

La mise en service du **nouveau réseau de transport en commun Ritmo** offre plus de solutions de mobilité.

Le +
Nouvelles lignes (42 au total), fréquence de passage augmentée et mise en place du transport à la demande.

L'ouverture des **nouveaux boulevards urbains** au sud et à l'est de Haguenau permet de relier les communes de la CAH sans passer par le centre-ville de Haguenau et facilite l'accès aux équipements publics et aux zones d'activités.

Le +
Ces nouvelles voies (5,5 kilomètres) sont bordées par une piste cyclable sur toute leur longueur.

La CAH développe son **réseau cyclable** avec, notamment, la poursuite de deux projets structurants : la liaison Haguenau-Bischwiller et la boucle cyclable ouest (le tronçon entre Schweighouse-sur-Moder et Ohlungen a été ouvert cet été).

Le +
Plus de 200 km de voies cyclables sur tout le territoire !



La jeunesse au cœur

Les jeunes s'investissent ! Composé d'une vingtaine de collégiens, le **Conseil Intercommunal des Jeunes de l'Agglomération de Haguenau** est un espace d'échanges et de concertation.

Le temps fort ?

Le Rendez-vous de la Jeunesse a réuni 250 collégiens à Val-de-Moder !



Le climat change, nous aussi !

La CAH a adopté le **Plan Climat Air-Énergie Territorial**, composé de 69 actions favorisant notamment la rénovation thermique des bâtiments publics et la production d'électricité photovoltaïque, pour lutter contre le dérèglement climatique et ses effets.

L'urgence ?

La crise énergétique a conduit la CAH à prendre des mesures immédiates d'économies d'énergie, par exemple en matière d'éclairage public.

L'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** se poursuit et s'appliquera aux 36 communes de la CAH d'ici 2025.

L'objectif ?

Veiller à un juste équilibre entre développement urbain et économique et préservation de notre cadre de vie et ses ressources naturelles.

Fin 2023, la mise en place d'un dispositif de **tri à la source** et de **valorisation des biodéchets** sera obligatoire pour chaque producteur.

L'action ?

La CAH se prépare et mène une expérimentation de collecte des biodéchets sur les marchés et dans plusieurs cantines scolaires.



Qualité et innovation des services

Depuis la création de la CAH en 2017, ce sont 1 000 nouvelles places d'**accueil périscolaire** qui ont été proposées aux familles !

Quoi de neuf ?

De nouveaux investissements, de nouvelles structures et des modalités d'accueil harmonisées pour s'adapter aux besoins des familles.

Ça fait Tilt ! Grâce à une carte unique, tous les habitants de la CAH peuvent profiter des livres, revues et jeux de nos 9 bibliothèques et médiathèques avec plus de **215 000 documents à disposition !**

Très haut débit : la CAH a investi dans le développement de la fibre optique pour permettre aux entreprises et aux particuliers de profiter d'une connexion numérique optimale.

Où en est-on ?

Le déploiement est en cours d'achèvement. Plus de 95 % des adresses sont aujourd'hui éligibles au très haut débit.



Votre Collectivité européenne d'Alsace

Dotée d'un budget de 2,2 milliards d'euros, la Collectivité européenne d'Alsace est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous les domaines de leur vie.

Notre priorité est de délivrer un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous.

Le CeA prend soin des plus fragiles, accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome, engagé et responsable, investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables. La prévention de la perte d'autonomie et l'aide aux aidants, jusqu'au projet d'offrir du répit aux aidants, est un des axes de travail prioritaire pour la CeA. Parmi les projets les plus emblématiques de notre canton : la pose de panneaux photovoltaïques sur le collège de Hoerdt et sa restructuration (coût 7,4 M€) ou encore l'extension

et rénovation du collège de Brumath à la rentrée dernière (coût total 15,45 M€). Premier partenaire des communes, la CeA leur apporte soutien financier et l'expertise de son réseau d'ingénierie pour accompagner les projets structurants et dynamiser le potentiel des territoires d'Alsace. 88,24 millions d'euros d'aides ont ainsi été versés à des partenaires publics et associatifs du territoire Nord en 2021.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et restons à votre écoute pour vous accompagner dans l'amélioration de votre quotidien et de votre cadre de vie.

« Mir wünsch Ihne àlles güete fir's neje Johr ! »

Frédéric Bierry
Président de la Collectivité européenne d'Alsace

Christiane Wolfhugel et Etienne Wolf
conseillers d'Alsace du canton de Brumath



Contact : Collectivité européenne d'Alsace / Place du Quartier Blanc - 67964 Strasbourg Cedex 9
100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 Colmar Cedex / www.alsace.eu
Vos élus : christiane.wolfhugel.elue@alsace.eu / etienne.wolf.elu@alsace.eu / Tél. 03 69 49 39 29



22.01.2023

11:00-17:00

TAG DER
OFFENEN TÜR
JOURNÉE
**PORTES
OUVERTES**

Ancienne Douane - Lauterbourg

Wissenswerte Informationen |
Informations et conseils



Mehr Infos | plus d'infos:
www.eurodistrict-pamina.eu

Leckere Spezialitäten |
Spécialités savoureuses



Mitmach-Angebote |
Animations

D-Junioren Futsal-Turnier |
Tournoi futsal U13
Salle polyvalente de Lauterbourg



LA GENDARMERIE RECRUTE...



LA GENDARMERIE RECRUTE

EN 2023

La Gendarmerie Nationale recrute
12.000 personnes tous statuts
confondus, dans 300 métiers.



RECRUTEMENT PAR CONCOURS

2 OPTIONS EN FONCTION
DE VOTRE AGE ET NIVEAU D'ETUDES



- vous avez entre 18 et 35 ans, titulaire d'un BAC ou d'un diplôme de niveau équivalent ?
Devenez sous-officier !
- vous avez entre 18 et 26 ans, titulaire d'un BAC+5 (Master 2 ou titre d'ingénieur) ?
Devenez officier !

RECRUTEMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Vous avez entre 17 et 25 ans, avec ou
sans diplôme : devenez gendarme
adjoind !
Contrat de 2 ans, renouvelable jusqu'à 6
ans.



DEVENIR RESERVISTE



Nous rejoindre sans être gendarme à temps
complet ? Devenez réserviste !
Un contrat et au moins 20 jours par an,
rémunérés, en fonction de vos disponibilités.
Recrutement tout au long de l'année, entre 17
et 40 ans, sans condition de diplôme.

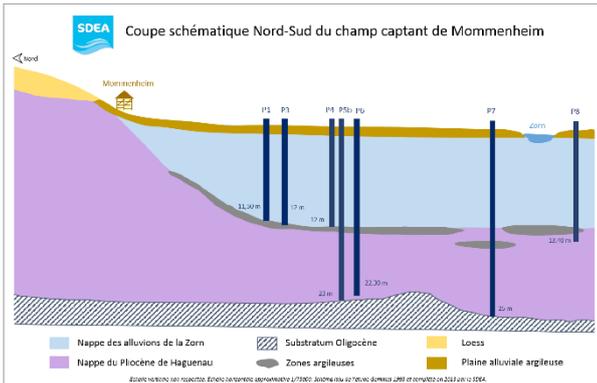
POUR TOUTE INFORMATION
CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE
STRASBOURG

TEL : 03 88 22 23 33 / 06 70 42 91 03
MAIL : CIR_STRASBOURG@GENDARMERIE.INTERIEUR.GOUV.FR OU
CIR_STRASBOURG@GMAIL.COM
FACEBOOK : [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/CIRSTRASBOURG/](https://www.facebook.com/cirstrasbourg/)
INSTAGRAM : [HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/CIRSTRASBOURG/](https://www.instagram.com/cirstrasbourg/)

PRESERVER LES RESSOURCES EN EAU – TOUS UN RÔLE A JOUER !

L'ORIGINE DE VOTRE EAU

L'eau distribuée dans votre commune provient de **nappes d'eau souterraines**. Les sept captages sont localisés dans la vallée de la Zorn et captent la nappe d'accompagnement du cours d'eau ainsi qu'une nappe souterraine provenant du Nord de l'Alsace (la nappe du Pliocène).



Ces nappes souterraines sont alimentées par les eaux de pluie qui s'infiltrent dans les sols, et qui ruissellent dans les pentes des collines autour des captages.

Les captages d'eau sont positionnés dans la plaine de la Zorn, où l'eau est présente en quantité sous nos pieds. Cette plaine était autrefois, et jusqu'en dans les années 2000, une terre où se cultivaient les céréales. La Zorn est, quant à elle, bordée de prairies inondables gérées par les éleveurs du territoire.

DES ACTIONS POUR MIEUX LA PROTEGER

Afin de protéger les ressources captées, le **syndicat d'eau et les exploitants ont travaillé de manière partenariale dès 1990** à la remise en herbe des zones cultivées autour des captages. Cette pratique, d'abord volontaire, a été imposée en 2004, suite à la mise en œuvre de la Déclaration d'Utilité Publiques des captages : **au final 160 ha de prairies entourent les captages de Mommenheim.**



Cette protection est nécessaire et a un rôle important sur ce territoire pour la protection directe des captages face aux pollutions. Toutefois, à partir des années 2000, la

ressource en eau a montré une vulnérabilité aux pollutions par les pesticides, puis aux nitrates.

Deux puits (sur les sept présents) ont été arrêtés pour continuer à pouvoir desservir une eau potable de bonne qualité. Dans ce contexte, les captages ont été classés prioritaire par la loi Grenelle.

Pour reconquérir la qualité de l'eau, **des actions ont été mises en œuvre sur un territoire de plus de 2500 ha autour des captages** de 2010 à 2020, auprès des élus, les gestionnaires de voiries et du monde agricole pour

- modifier les pratiques de traitement : **mise en place de plan de gestion de désherbage, ou de mesures agro-environnementales** notamment,
- engager un **changement de systèmes afin de pouvoir développer des filières durables** autant pour les exploitations, que pour la ressource en eau.

L'AIRE D'ALIMENTATION DES CAPTAGES

Au cours de deux décennies de programme d'action, **les efforts réalisés n'ont pas eu une incidence importante sur la qualité des ressources en eau.** C'est pourquoi, le SDEA a entrepris une étude pour mieux connaître **les transferts de pollution vers les captages d'eau potable** et ainsi pouvoir enrayer les pollutions et préserver de manière durable les ressources en eau

Ainsi, une aire d'alimentation a été définie. Elle s'étend sur **5 800 ha**, de Schalkendorf à Wingersheim les Quatre bans. Cela équivaut à 6000 terrains de foot en termes de superficie. L'Aire d'Alimentation des captages a été définie selon les pentes, les cours d'eau présents sur le territoire et le contexte hydrogéologique (souterrain). **Le contour rouge de la cartographie équivaut donc à la surface où l'eau va migrer vers les captages.**



Origine des pollutions : Le ruissellement provenant des collines entraîne rapidement les pollutions anthropiques vers les captages (en moins d'1 an).

Le territoire fait également face à des dérives plus longues, de plus de 20 ans. En effet les collines de loess au nord de Mommenheim font **l'effet d'éponge, et relarguent petit à petit (et pendant plusieurs décennies)** les pollutions anthropiques.

Caractéristiques de la nouvelle Aire d'Alimentation des Captages :

Le territoire de l'aire d'alimentation :

- concerne 22 communes dont 5 ont l'intégralité de leur ban communal inclu dans le zonage.
- Plus de 280 exploitants agricoles cultivent des parcelles sur ce zonage.
- 4 cours d'eau principaux y cheminent : le Landgraben/Minversheimerbach, le Gebolsheimerbach, le Rissbach et la Zorn.
- le territoire est traversé par une autoroute et des voies de chemin de fer.



Un plan d'action pour lutter contre les pollutions par les produits phytosanitaires et les nitrates a été validé en **mars 2022 sur ce nouveau zonage**, après concertation avec les élus et agriculteurs du territoire. Le but étant de fixer **des objectifs et de déployer des actions ambitieuses pour préserver durablement les ressources en eau.**

LA DEROGATION PREFECTORALE

L'Agence Régionale de Santé effectue les contrôles réglementaires permettant de garantir la qualité de l'eau distribuée au robinet. Ces contrôles sont effectués sur la base de listes évolutives de paramètres à analyser, la dernière à jour datant de 2021.

Certains métabolites, intégrés dernièrement dans la liste de contrôle, **présentent des dépassements de la limite de qualité lors des dernières analyses réalisées.**

Aussi, **depuis juin 2022, une dérogation préfectorale a été mise en place pour la distribution de l'eau potable** sur votre territoire.

Pourquoi une dérogation ?

Ces métabolites sont présents à des teneurs supérieures à limite de qualité (seuil de précaution) de 0,1 µg/l, **mais elles sont inférieures aux valeurs maximales sanitaires.**

Comme les teneurs détectées sont inférieures aux valeurs sanitaires et ne présentent pas de risques pour la santé humaine, le SDEA dispose d'une dérogation préfectorale temporaire lui permettant de distribuer l'eau sans restriction d'usage. **L'eau distribuée au robinet peut donc**

continuer à être consommée par l'ensemble de la population.

Cette autorisation préfectorale est assortie de la condition de la mise en œuvre d'actions préventives et curatives, pour retrouver à court terme des **teneurs en métabolites inférieures au seuil de précaution.**

Quelles actions ?

- **Une approche curative** est actuellement en cours, avec la réalisation d'une étude pour déterminer l'option technique de traitement la plus pertinente et efficace, pour retrouver le plus rapidement possible une eau avec des teneurs en métabolites inférieures aux seuils réglementaires.
- **Les actions de prévention, essentielles pour préserver à long terme l'eau captée et distribuée**, intègrent des actions ambitieuses pour accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers des pratiques protectrices de la ressource en eau (ex : diagnostics individuels d'exploitation pour accompagner la mise en place d'une rotation agricole sans impact sur la qualité de l'eau, augmentation de la surface cultivée en Agriculture Biologique).



TOUS UN RÔLE A JOUER

Sur l'ensemble du territoire, **tout un chacun à un rôle à jouer** pour prendre part à la préservation des ressources : tous les produits utilisés en usage domestiques peuvent concourir à dégrader les masses d'eau (détergents, peintures, insecticides, médicaments...), ainsi que toutes les mauvaises pratiques (déversement sauvage, lavage de pinceaux ou de matériel dans les toilettes, rejets des eaux pollués dans les égouts ...).

La préservation des ressources est l'affaire de tous !



Magali KRAEMER - Mission eau du SDEA
magali.kraemer@sdea.fr - 06 11 54 82 94
Crédits photos : Mission eau SDEA





Bonne année 2023 et bonne santé à tous !

La MAM



Horaires d'ouverture : les mardis de 17h à 19h – les jeudis de 10h30 à 12h30 et de 16h à 18h – ou sur rendez-vous
7 rue de la Douane – 67170 KRAUTWILLER - Tél. 03 88 68 04 82
@ mairie.krautwiller@gmail.com

Réalisation : Mairie de Krautwiller – Imprimé par nos soins – Crédits photos : mairie – privés